



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, Toulouse, le 6 avril 2021

France Relance en Occitanie : 5 millions d'euros dédiés au tourisme sur le littoral Lancement de l'édition 2021 de l'appel à projets « Tourisme Mer & Littoral »

Le tourisme est un secteur économique majeur en Occitanie, première région touristique de France pour la fréquentation (30 millions de touristes par an). Le littoral est un de ses atouts, avec des stations balnéaires renommées tout au long de la côte méditerranéenne.

Pour accroître davantage l'attractivité touristique du littoral, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée lancent aujourd'hui un appel à projets « Tourisme Mer & Littoral ».

Cet appel à projets s'appuie sur un engagement financier important de la part des deux signataires. Au total, **5 millions d'euros de crédits d'investissement sont mobilisés en 2021 et 2022** dans le cadre du plan de relance et du Plan Littoral 21.

Les candidats devront soumettre des projets d'investissement ou des études préalables aux investissements qui intègrent en priorité :

- Des projets visant à **accélérer la transition écologique, énergétique et numérique des ports de plaisance** ;
- La réalisation d'équipements touristiques de nature à **valoriser les destinations du littoral d'Occitanie et améliorer l'expérience de la clientèle touristique**, telles que des boucles touristiques en lien avec les mobilités douces et de la valorisation du patrimoine maritime, culturel et naturel ;
- **La lutte contre le réchauffement climatique** en travaillant sur les espaces publics comme la création d'îlots de fraîcheur (exemple : végétalisation des stations littorales...) ;
- **Le déploiement d'innovations en lien avec des aménagements touristiques littoraux résilients et durables** ; les projets d'hébergement flottant faisant l'objet d'un moratoire pour une durée de 2 ans, ils ne sont pas éligibles à cet appel à projets.

Pour cette 1^{ère} édition, les collectivités locales, leurs groupements et les établissements publics locaux ont jusqu'au **11 mai 2021 inclus** pour déposer leur candidature en ligne. Une enveloppe **de 2,5 millions d'euros est dédiée à cette 1^{ère} édition**.

La liste des lauréats de cette première édition sera rendue publique à la fin du mois de juin 2021. La sélection des dossiers s'effectuera à partir de l'évaluation de la capacité des projets à :

- Démarrer le plus tôt possible et être achevé dans les 12 mois suivants l'annonce des lauréats ;
- Avoir un fort impact sur l'attractivité touristique du site dans lequel ils s'insèrent ;
- S'inscrire sur le périmètre des communes littorales au titre de la loi littoral ;
- Démontrer leur cohérence avec les axes et priorités définis dans le plan Littoral 21.

La consultation du règlement de l'appel à projets et le dépôt des candidatures sont à effectuer exclusivement sur le site : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/occitanie-tourisme-mer-littoral>.

Pour toute demande d'information, contacter AAPRelance_Tourisme_PL21@laregion.fr

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennfier RIEU

Contact presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Gwenaëlle HATTON
Tél : 04 67 22 98 71 | 06 45 53 74 09
gwenaelle.hatton@laregion.fr
service.presse@laregion.fr - @presseoccitanie

Contacts presse Région: